



Commission Nationale des Juges de France

Section Canaris de Forme et de Posture

Westende le 20 février 2018

Responsable de Section

Patrice De Paemelaere

12, Oceaanlaan

8434 Westende

Tél Fixe : 00 59 42 71 97

E-Mail : patrazas@gmail.com

Rapport de la Réunion Technique du samedi 17 février 2018 à St Pierre des Corps.

Ordre du Jour :

Point 1 : Accueil de notre nouveau collègue Walid Touzri,

Point 2 : Mise à l'honneur de notre Collègue et ami Mr Chaumette Claude,

Point 3 : Présentation de la Candidature de Mr Bertrand Moser en tant qu'élève juge,

Point 4 : Comptes rendu des jugements Locaux, Régionaux, Internationaux & Mondial,

Point 5 : Mises au point et discussions des fiches de jugement effectués sur tablette en 2017,

Point 6 : Désignation des 3 juges pour le National de Woincourt 2018 (titulaire et suppléant)

Point 7 : Désignation des 2 juges CNJF/OMJ pour le Mondial (titulaire et suppléant)

Point 8 : État des finances de notre section pour 2017,

Point 9 : Divers,

Point 10 : Élection du responsable de Section.

Avant de débiter notre Réunion Technique proprement dite notre collègue Bruno Palmieri qui avait été désigné par notre responsable de section pour animer la réunion technique, nous donne l'expression de l'absence forcée de notre responsable de Section Mr Faessel Didier,

Prise des présences : 15 Juges dans la Section en 2018 - 13 Présents et 2 Excusés

Présents Mrs : Amiaud Daniel, Baudet Fernand, Chetta Bruno, De Paemelaere Patrice, Diacre Jacky, Gambart Christian, Gérardin François, Lu Yen Tung André, Palmieri Bruno, Rohmer Joseph, Tourzi Walid, Truchi Denis, Vetesse David.

Excusés Mrs : Faesel Didier & Hudon Loic

Ouverture de la Réunion Technique à 14h30',
Animateur remplaçant le Responsable Mr Palmieri Bruno,
Rapporteur de séance Mr De Paemelaere Patrice.

Point 1 : Accueil de notre nouveau collègue Walid TOUZRI

Bruno Palmieri présente notre nouveau collègue qui a réussi brillamment son examen final lors du déroulement des Championnats de France de Colmar en date du vendredi 08 Décembre 2017.

Les félicitations du responsable de section Mr Faesel lui ont été transmises.

Mr Gérardin s'interroge sur le fait que notre nouveau collègue ait déjà passé son examen final, après deux années seulement de stage, réponse lui a été faite par Mr Gambart Christian et Truchi Denis à cette interrogation.

Suite à cette intervention et réponse donnée, l'ensemble des juges présents ont applaudi vivement notre nouveau collègue et lui ont souhaité la bienvenue parmi nous.

Point 2 : Mise à l'honneur de notre collègue et ami, Claude CHAUMETTE

Notre ami et collègue Claude a fait valoir son droit à stopper toute activité en tant que juge CNJF & OMJ.

Claude a été un pilier de la section, une référence de compétences que ce soit en tant que Juge ou dirigeant mais également en tant qu'éleveur,

La quasi-totalité des membres de la section ont effectués des stages en sa compagnie et la section entière lui on est très reconnaissante,

Chaque année Claude récoltait sa moisson de médailles, que ce soit au National UOF ou au Mondial COM,

Claude continuera en tant qu'éleveur, dans l'élevage de Huppé Allemand, Scotch Fancy ou Mehringer.

Une salve d'applaudissements a clôturé cet hommage qui malheureusement a dû se dérouler en son absence pour raison de santé.

Nous lui souhaitons au nom de la Section une bonne retraite en tant que juge, que celle-ci se déroule dans les meilleures conditions possibles pour lui et nous lui souhaitons encore de nombreuses années d'élevage et de bonne santé.

Nous espérons tous te rencontrer souvent et ceci encore de nombreuses années, que ce soit au détour d'exposition ou devant un bon verre, reçois toutes nos amitiés.

MERCI POUR TOUT CLAUDE

Point 3 : Présentation de la Candidature de Mr Bertrand Moser en tant qu'élève juge,

Après présentation du dossier de Mr Bertrand Moser, la distribution des bulletins de vote auprès des collègues a été organisée,

Un vote à bulletin secret a été effectué donnant le résultat suivant,

Rappel 13 présents donc 13 votes valable pas de possibilité de pouvoir pour les absents,

9 Non - 2 Oui - 1 Blanc & 1 Abstention

La candidature de Mr Bertrand Moser est donc rejetée par une majorité des juges présents.

Point 4 : Comptes rendus des jugements Locaux, Régionaux, Internationaux & Mondial,

Après un tour de table, ou chacun a pu s'exprimer sur ses ressentis,

Locaux, constatation que de nombreux clubs UOF ne font pas appel à nos juges de la CNJF,

Régionaux, constatation que certains régionaux ne respectent pas les pointages avalisés par la CNJF & l'UOF pour l'obtention de la 3^e place qui ne devrait être attribuée qu'avec un pointage de minimum 90 Pts au niveau régional. Certains régionaux attribuent dès 89Pts cette 3^e place cela ne peut perdurer.

National, c'est bien déroulé malgré quelques petits bugs avec la tablette,

Quant à la classification proprement dite, très peu d'oiseaux ont dû être déclassés suite à des erreurs d'engagement des amateurs, mais persiste encore quelques petits problèmes principalement dans la définition des Intensifs et des Schimmels,

Internationaux, que de bons jugements effectués dans de très bonnes conditions, accueil, jugement, hébergement etc....

Mondial, à Cesena Italie, un grand cru, un mondial exceptionnel que ce soit au niveau du nombre d'oiseaux présents 32.068 oiseaux présentés, 4000 éleveurs provenant de 27 pays, et un nombre de 138 juges toute section confondue.

Reconnaissance pour la 1^{ère} année du Salentino.

Reconnaissance pour la 2^e année du Rogetto.

Bruno Palmieri nous projette un power point sur le mondial de Cesena

Point 5 : Mises au point et discussions des fiches de jugement effectués sur tablette en 2017,

Pour le jugement sur tablette, quelques petits bugs ont persisté, des améliorations devraient y être apportées, comme par exemple le choix des oiseaux à juger en premier lieu selon un ordre décidé par le juge et non par la tablette.

Car certaines races ne peuvent objectivement être jugées trop tôt dans la matinée.

La grille d'attribution des points devrait être améliorée également, car nous avons constaté que pour certaines rubriques, il nous était impossible d'attribuer le maximum de point de la rubrique.

Faire en sorte que le maximum de point soit attribué dans la rubrique condition, car un oiseau présenté en concours devrait être logiquement en parfaite condition, à l'exception de cas particulier à sanctionner dès lors comme il se doit dans ces cas précis.

Ensuite est discuté les remarques à apposer sur la fiche de jugement de chaque race, afin d'y entrer les meilleures remarques possibles pour chacun juge comme compétiteur, nous avons demandé à chacun d'entre nous de rédiger les remarques les plus adéquates à chaque race de posture.

Voir ci-dessous la liste des juges et des races pour lesquelles ils doivent rédiger une liste de remarque les plus adéquates pour insérer dans la tablette,

Travail qui devrait être renvoyé à Mr Palmieri Bruno avec copie au responsable de la section par mail et ceci dans les plus brefs délais pour que Bruno puisse les formuler et transmettre à l'UOF pour modification dans le programme ornithojuges et dans la tablette,

Chetta Bruno : Giraldo Sévillano, Gloster, Mehringer, Mélado Tinerfeño,

De Paemelaere Patrice : Arlequin Portugais, Bossu Belge, Huppé Allemand, Munchener & Raza Espagnola.

Diacre Jacky : Gibber italicus, Giboso Espagnol & Frisé du Sud.

Faesel Didier : Irish Fancy & Rheinlander

Gambart Christian : Bernois, Fife Fancy & Lizard.

Gerardin François : Hoso Japonais & Scotch Fancy.

Lu Yen Tung André : Lancashire.

Rohmer Joseph : Border, Frisé Parisien & Llarguet Espagnol

Truchi Denis : Crest, Norwich & Yorkshire.

Vetesse David : Agi, Fiorino, Frisé du Nord, Frisé Suisse & Padovan.

Sinon dans l'ensemble la tablette est un mieux pour tous.

Point 6 : Désignation des 3 juges pour le National de Woincourt 2018 (titulaire et suppléant)

Sont désignés comme juge pour la National 2018 à Woincourt

Titulaires : Mrs Amiaud Daniel, Hudon Loïc & Lu Yen Tung André

Suppléant : Vetesse David mais désigné également comme suppléant en Faune Européenne, a refusé d'être suppléant dans la section posture.

A ce jour aucun suppléant de prévu pour la section posture, tout juge désirant être désigné comme suppléant dans la section posture doit en avertir dans les plus brefs délais le responsable de section.

Point 7 : Désignation des 2 juges CNJF/OMJ pour le Mondial (titulaire et suppléant)

Sont désignés comme juge pour le Mondial à Zwolle (Pays-Bas)

Titulaires : Mrs Amiaud Daniel & De Paemelaere Patrice

Suppléant : Faesel Didier

Mr Faesel Didier, c'était proposé comme titulaire mais selon Joseph Rhomer il ne désirerait pas s'y rendre donc à voir avec celui-ci.

Point 8 : État des finances de notre section pour 2017,

La section n'a aucune dépense, il faudra prévoir la réunion technique OMJ de Cervia 2018

En ressource, la subvention de l'UOF a bien été reçu par Mr Gambart Trésorier de la CNJF sur les comptes de la section.

Un état des Finances a été distribué à chacun,

Point 9 : Divers,

1^{er} : Proposition de la CNJF à l'UOF,

Concours Locaux & Régionaux

L'Organisation paye aux juges CNJF leurs frais de déplacements,

L'UOF prend en charge le paiement des journées de jugement des juges de la CNJF,

Si pas de juges CNJF le club paye tout déplacement et journée de jugement aux juges qu'il a choisi.

Organisation = Uniquement frais de déplacement des juges CNJF

UOF = Journée des juges CNJF

Vote 12 pour - 1 Contre

Adopté par la section Posture à une large majorité.

2^e : Désignation des représentants à la Réunion Technique OMJ de Cervia en Septembre 2019

Mr Denis Truchi nous annonce qu'il ne saura s'y rendre à la date indiquée, sont donc désignés :

Mrs : Chetta Bruno - Palmieri Bruno & De Paemelaere Patrice

Mr De Paemelaere annonce qu'il prendra ses frais à sa charge.

Adopté par la section

3^e : Classification UOF section Posture,

Ajout des classes en Stam pour toutes les dénominations comme à la COM c'est-à-dire,

Stam 100% lipochrome

Stam 100% Mélanine

Stam Panaché Lipochrome + de 50% de Lipochrome

Stam de Panaché Mélanine + de 50% de Mélanine

Stam Blanc et Fond Blanc.

Adopté par la section

Il est rappelé à tous qu'un stam est composé de quatre oiseaux identiques soit :

4 Oiseaux de couleurs identiques,

4 Mâles ou 4 femelles si dimorphisme sexuel visible,

4 Schimmels ou 4 Intensifs,

4 Huppés ou 4 Non Huppés

4 Oiseaux comme défini dans les classes ci-dessous soit :

4 Lipochromes 100%,

4 Mélanines 100%,

4 Panachés lipochromes + de 50% de Lipochrome se ressemblant le plus possible dans sa composition,

4 Panachés Mélanines + de 50% de Mélanine se ressemblant le plus possible dans sa composition.

Pour les stams Blancs & Fond Blancs

4 Lipochromes 00% Blanc

4 Panachés Lipochrome Blanc + de 50% de Lipochrome se ressemblant le plus possible dans sa composition

4 Mélanines 100% Fond Blanc (4 Bleus - 4 Cinamon Fawn ect)

4 Panachés Mélanines Fond Blanc + de 50% de Mélanines se ressemblant le plus possible dans sa composition.

Point 10 : Élection du responsable de Section.

Mr Truchi Denis Président de la CNJF, rappelle à tous les directives au sujet des élections au sein des sections de la CNJF,

Mr Gérardin s'inquiète du respect du règlement intérieur de la CNJF, et du fait qu'il ne voit pas les oiseaux du candidat en concours en France,

Réponse lui a été donné que le candidat était obligé de baguer avec des bagues Belge du fait qu'il était domicilié en Belgique,

Que celui a des résultats depuis de nombreuses années dans les expositions spécialisés, preuve pouvait lui en être donné.

Mr Amiaud demande si nous avons le droit de voter pour Mr Faesel Didier le responsable actuel de la section,

Mr Denis Truchi Président de la CNJF, lui donne réponse : Que nous ne pouvons voter pour quelqu'un qui est absent à la réunion de sa section, qu'un cas pareil c'est posé dans une autre section ou un juge avait posé sa candidature mais était absent lors de la réunion de sa section.

Que Mr Didier Faesel s'il était sortant et rééligible, pour cela il devait déposer le désir de renouvellement de son mandat comme cela se fait dans toutes les sections ainsi que l'obligation d'être présent à la réunion de section le jour programmé du vote,

Qu'une seule candidature, lui était parvenu, celle de Mr De Paemelaere Patrice qui avait déposé sa candidature auprès de lui, tout en rappelant que celui-ci l'avait déposé bien avant de connaître l'absence de Mr Faesel Didier à la réunion Technique du samedi 17 février 2018.

Mr Palmieri demande à Mr De Paemelaere s'il autorise d'autres candidats à se présenter ce jour, Mr De Paemelaere lui en donne l'autorisation.

Appel à candidat est fait par Mr Palmieri, aucun juge ne fait le souhait de se présenter,

Mr David Vetesse précise que comme il n'y a qu'un seul candidat il n'y a pas lieu de passer au vote,

Mr Patrice De Paemelaere s'y oppose et demande qu'un vote à bulletin secret soit organisé laissant à chacun le droit de s'exprimer par ce vote,

Distribution des bulletins de vote sont distribués pour un vote à bulletin secret.

Rappel 13 juges présents = 13 votes exprimés ou non pour validité

Vote qui donne le résultat suivant :

7 Oui - 5 Non - 1 Blanc

Mr De Paemelaere Patrice est donc élu à la majorité des votes au poste de responsable de la Section Posture il est élu pour un mandat de trois ans, qui va de Février 2018 à Février 2021.

Nos remerciements vont à Bruno Palmieri pour l'animation de cette journée technique,

La réunion technique proprement dite est clôturée à 17h30', laissant place aux verres offerts par notre nouveau collègue Walid,

Le Rapporteur

Mr De Paemelaere Patrice

L'Animateur de Réunion

Mr Palmieri Bruno